

## A RETENIR

**Cresson : les infestations de chironomes sont en diminution tout comme celles de la mouche du cresson**

## CRESSON

### RAVAGEURS

- **CHIRONOMES**

Les infestations de chironomes sont en diminution par rapport au dernier relevé puisque en moyenne 10% des pieds sont porteurs de maximum 3 larves contre 32% il y a 15 jours. Les voiles en place permettent le maintien de la pression des larves de chironomes en-dessous du Seuil Indicatif de Risque.

Evolution du nombre de larves de chironomes

	semaine 2				semaine 4			
	0	1	2	3	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	100%	0%	0%	0%	90%	10%	0%	0%
Maisse	25%	60%	15%	0%	80%	20%	0%	0%
D'Huisson-Longueville	40%	60%	0%	0%	85%	15%	0%	0%
St Hilaire	90%	10%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Méréville	85%	15%	0%	0%	95%	5%	0%	0%

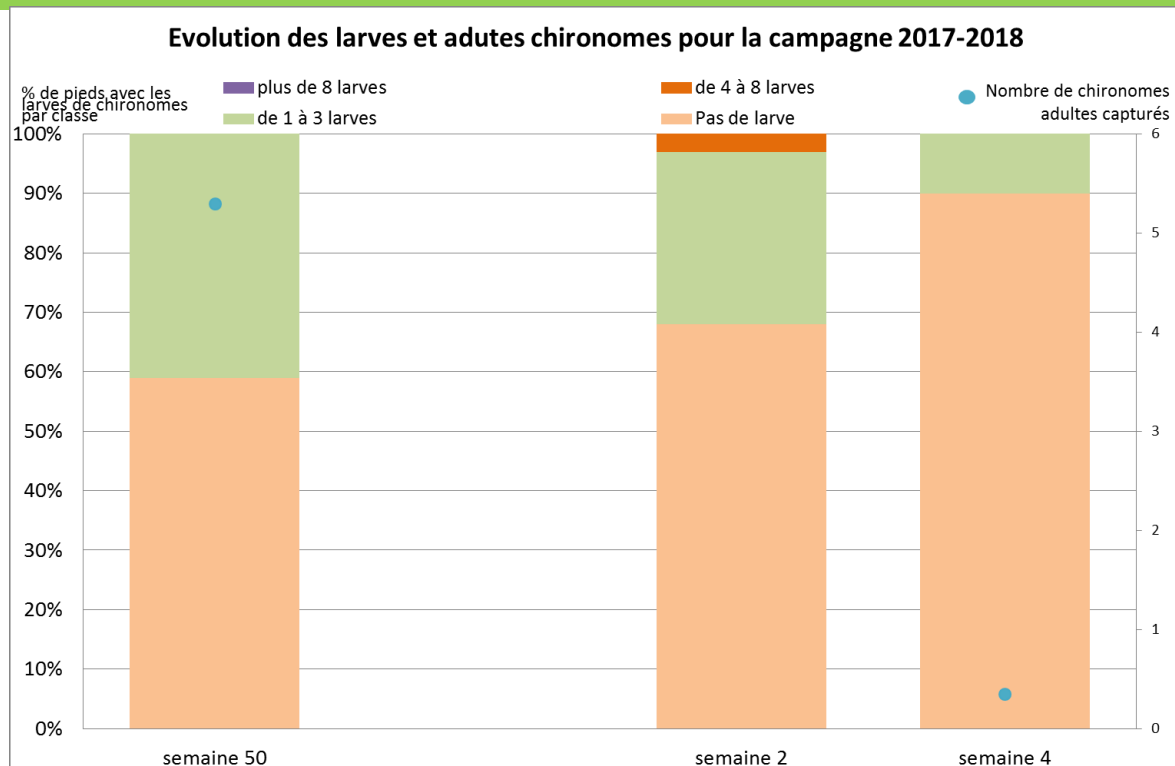
0 : aucune larve

1 : entre 1 et 3 larves par pied

2 : entre 4 et 8 larves par pied

3 : plus de 8 larves par pied

Les captures de chironomes adultes sont relativement faibles avec moins de un individu en moyenne sur le réseau. Seul le site de Saint Hilaire n'a pas permis le piégeage de chironomes adultes.



**Le seuil indicatif de risque est 20% des plantes avec au moins 1 larve. Un site dépasse le seuil indicatif de risque.**

**A ce jour, le risque lié à la présence des larves de chironomes est moyen. Les voiles d’hivernage présents maintiennent les infestations sous le seuil.**

- MOUCHE DU CRESSON, *Hydrellia Nasturtii* et *Hydrellia sp***

Des pupes de la mouche du cresson sont toujours présentes dans la majorité des parcelles mais la pression semble diminuer.

Selon les sites, le niveau d’infestation s’échelonne de 10 à 25% des pieds touchés ; seul un site connaît une augmentation de l’infestation (voir tableau ci-dessous).

	% de pieds ayant au moins une pupe de la mouche du cresson	
	semaine 2	semaine 4
<b>Moigny s/Ecole</b>	25%	10%
<b>Maisse</b>	0%	0%
<b>D’Huison-Longueville</b>	5%	25%
<b>St Hilaire</b>	35%	5%
<b>Méréville</b>	10%	5%



Pupes de la mouche du cresson (Fredon IDF)

### MALADIES

- LA MALADIE DE LA RACINE CROCHUE, *SPONGOSPORA***

Cette semaine, des symptômes de la maladie de la racine crochue ont été observés dans toutes les cressonnières du réseau d’épidémiosurveillance où le suivi a lieu avec des infestations allant de 5 à 85% de pieds, faiblement touchés.

La maladie de la racine crochue ne pose pas de problème de nutrition, en Ile de France, mais peut provoquer ponctuellement la maladie de la tache jaune. A ce jour aucun symptôme n'a été observé dans les bassins suivis.

#### Evolution de la maladie de la racine crochue

	semaine 2				semaine 4			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Moigny s/Ecole	58%	43%	0%	0%	15%	85%	0%	0%
Maisse	40%	60%	0%	0%	75%	25%	0%	0%
D'Huison-Longueville	15%	85%	0%	0%	55%	45%	0%	0%
St Hilaire	55%	45%	0%	0%	35%	65%	0%	0%
Méréville	100%	0%	0%	0%	95%	5%	0%	0%

0 : pas de pieds malades

1 : pied faiblement touché par la maladie

2 : pied moyennement touché par la maladie

3 : pied fortement touché par la maladie

\*\*\*\*\*

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.**

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source, en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

**Réseau d'Observations** : Chambre d'agriculture de région Ile de France, FREDON Île de France

**Rédaction** : la Chambre d'agriculture de région Ile de France : Cyrielle Verniers, Serge Mercier.

**Comité de relecture** : SRAL, FREDON, Chambre d'agriculture de région Île de France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante [yves.morio@idf.chambagri.fr](mailto:yves.morio@idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.